



## Commission Statuts de l'Arbitrage

Réunion en boucle Télégram du 19/08 /2026

**Président :** Renou Laurent

**Secrétaire de séance :** Muelas Fabienne

**Présents :** Harakate Khaled, Piquemal Lucie, Tissot Frederick

### Attributions de mutés supplémentaires pour la saison 2026/2027

Rappel de l'article 45 du Statut de l'arbitrage Le club qui, pendant les deux saisons précédentes, a compté dans son effectif, au titre du Statut de l'Arbitrage en sus des obligations réglementaires, y compris les clubs non soumis aux obligations, un arbitre supplémentaire non licencié joueur, qu'il a amené lui-même à l'arbitrage, a la possibilité d'obtenir, sur sa demande, un joueur supplémentaire titulaire d'une licence frappée du cachet « mutation » dans l'équipe de Ligue ou de District de son choix définie pour toute la saison avant le *début des compétitions*. *Cette mutation supplémentaire est utilisable pour toutes les compétitions officielles, y compris nationales. Si le club a eu 2 arbitres supplémentaires ou plus, il peut avoir au maximum 2 mutés supplémentaires titulaires d'une licence frappée du cachet « mutation ». Ces mutés supplémentaires seront utilisables dans la ou les équipes de Ligue ou de District de son choix, définies pour toute la saison avant le début des compétitions. Ces mutations supplémentaires sont utilisables pour toutes les compétitions officielles, y compris nationales. La liste des clubs bénéficiant de ces dispositions sera arrêtée au 15 juin et publiée au bulletin officiel ou sur le site internet de la Ligue ou du District.*

*Les clubs souhaitant bénéficier d'un muté supplémentaire doivent en faire la demande avant le 31 août dernier délai en précisant l'équipe qui bénéficiera de ce muté, passez ce délai plus aucune demande ne sera validé.*

Fc Alaric  
Ste Eulalie

1 muté senior D3  
1 muté senior D2

La Secrétaire de la commission  
Me Muelas Fabienne

Le Président de la commission  
Mr Renou Laurent

#### DISTRICT DE L'AUDE DE FOOTBALL

Cité des sports – 10 avenue du général Sarraill 11000 CARCASSONNE  
Tél : 04 68 47 39 60 – Mail : [secretariat@aude.fff.fr](mailto:secretariat@aude.fff.fr) - site internet : [aude.fff.fr](http://aude.fff.fr)  
Association reconnue d'utilité publique – n° Siret : 31417707200043